

## L'état : le pouvoir, la violence, la société

### INTRODUCTION

L'état n'est pas une réalité qui a toujours existé.

Nous en avons beaucoup de mal à nous en persuader. L'état est la manifestation d'un pouvoir et dans l'état, le pouvoir revête une forme qu'il n'a pas ailleurs.

La légitimité de l'état ne repose pas sur la force. L'état a vocation de servir l'intérêt général.

Quelle est la fonction de l'état ?

### PREMIERE PARTIE : POUVOIR ET POUVOIR POLITIQUE

Distinction entre puissance/ pouvoir

La puissance n'est qu'une force matérielle qui exerce une contrainte.

Le pouvoir ne se mesure pas en terme de force. On mesure l'efficacité du pouvoir d'obtenir l'obéissance.

C'est la fonction symbolique qui obtient le pouvoir.

La puissance : on ne peut y être confronté que de manière présente, immédiate.

Le pouvoir : pas besoins d'une présence physique.

Texte de Hobbes

En l'absence de tout pouvoir, il y a un rapport de force entre 2 hommes.

Celui qui est le plus fort a le droit de jouissance. Droit du plus fort qui règle la relation entre les individus.

Le droit du plus fort nuit au droit de propriété, de liberté. Droit naturel.

L'agresseur : droit du plus fort

Rien ne lui garantit la possession de sa force pour toujours.

Le rapport de force implique la guerre de chacun contre chacun.

L'état est celui de la guerre de chacun contre chacun.

La fin du texte nous donne le rôle de l'état et donne la problématique :

Quel est l'intérêt d'un pouvoir commun qui tient en respect quel est la finalité d'un pouvoir commun qui tient les hommes en respect.

L'état a pour fonction de substituer au rapport de force, un rapport de pouvoir.

Sa finalité est de faire cesser la guerre de chacun contre chacun, c'est de pacifier la relation entre les individus.

Si l'état n'est pas une chose naturelle, c'est artificiel pour permettre les relations pacifiques entre eux.

C'est une institution. Il est institué pour gérer les relations entre les individus d'une société.

Hégémonie : un seul pouvoir

Le pouvoir est institué pour qu'il n'y soit pas d'hégémonie. Le pouvoir n'est pas fondé sur la crainte.

Il est fondé sur le consentement pas sur la crainte.

Rousseau appelle ça la reconnaissance.

## DEUXIEME PARTIE : L'ETAT

### I) origine et fondement de l'état

L'état obéit à une double logique. Il est un pouvoir souverain qui déteint le droit de l'usage de la force (force publique). Il doit persuader les individus que s'ils veulent parvenir à leur fin par la violence, cela est voué à l'échec.

L'état doit se faire craindre

1<sup>er</sup> logique : ce qui s'oppose à la violence individuelle est la force publique.

2<sup>ème</sup> logique : logique qui doit empêcher les conflits

Pour éviter les conflits, il doit absolument faire prendre conscience au individu que ce qui les séparent est beaucoup moins important que ce qui les rapproche.

Outil dont dispose l'état : l'éducation nationale = nation ou la même monnaie, le sport, une histoire commune contribueront à faire des sujets individuels, des citoyens.

Il n'y a état que s'il arrive à conjuguer ces 2 logiques de la prévention et la répression.

Un bon état sera celui que l'on parle le moins possible.

L'équilibre des 2 logiques est une décision politique qui repose sur des valeurs.

Même si l'état est né d'un rapport de force, il n'est pas seulement une puissance mais il permet l'exercice d'un pouvoir.

L'état n'a pas pour finalité de faire régner la crainte mais il doit créer chez les individus ou les collectivités ou les communautés que tout opposer un sentiment d'appartenance à un espace public qui les unies tous en respectant leurs différences.

### II) Etat de droit

Ce n'est pas seulement celui qui se fait obéir par la loi : contrainte

C'est celui qui oblige les individus au respect et de ces finalités

Concept : obligation (intérieur au sujet) / contrainte (extérieure au sujet)

Etat de droit : il sait faire partager ses valeurs.

Ce qui intéresse l'état de droit :

- ce n'est pas l'identité des ind.
- C'est les catégories des ind.

Indépendamment des différences des ind d'un même groupe, il faut que les ind. Ont les mêmes droits. C'est la neutralité.

Constitutionnellement : laïcité

Etre laïc : respecter les autres, ce n'est pas vouloir accorder une ou l'autre en plus à un ou l'autre ind.

Il ne peut y avoir de privilèges. La loi est républicaine. Un état de droit ne peut être que laïc.

L'état n'est pas l'ennemi de l'ind. Il doit en favoriser l'épanouissement. Il doit respecter les droits de l'ind.

Le seul moment où l'état ne peut pas respecter les droits de l'ind est quand il fait appel à la Raison d'état.

### III) Etat de droit et raison d'état

Droit inaliénable : droit dont on ne peut pas priver l'ind. (droit naturel)

Ex : liberté, égalité devant la loi...

Ceux qui croit que nous sommes égaux seulement parce que nous sommes différents sont des fascistes.

La raison d'état : ordonnance sans qu'il y est un vote du peuple.

En invoquant la raison d'état, on peut nous priver par exemple de l'égalité devant la loi. On peut récuser l'égalité devant la loi.

Il faut être prudent quand l'état invoque la raison d'état.

L'état ne peut pas vouloir traiter ses affaires « entre deux pattes » → affaire de boudoir.

Le pouvoir de la liberté de la presse doit être garanti par la constitution. La presse a pour fonction de rendre les affaires de l'état public. C'est une publication.

C'est pour que nous puissions juger s'il y a besoin d'invoquer la raison d'état.

Pour éviter trop de raison d'état nous avons le pouvoir de nous opposer par un vote, par la manifestation : ce sont les activités du citoyen.

Si l'état de droit n'est pas un état de droit, la faute reviendra au sujet qui n'est pas citoyen.

Nous avons l'état que nous méritons.

### 3EME PARTIE : ETAT ET SOCIETE

#### I) Etat libéral

Pour les partisans de l'état libéral, l'état doit intervenir le moins possible dans les relations sociales.

C'est celui qui doit éditer le moins de lois possibles pour gérer les relations entre les individus.

La loi du marché est ce qui rend égalitaire les relations entre les individus. C'est ce qui donne un sens aux inégalités entre les ind.

Cette loi a une origine naturelle.

Le souci des libéraux est de limiter au max les attributs de l'état.

Les inégalités entre les ind sont justifiées, elles sont naturelles. Elles ne peuvent pas être injustes. Si elles ne sont pas injustes, l'état n'a pas à intervenir.

Si l'état veut modifier cette loi, il serait injuste. La critique qu'on peut leur opposer est : Est-ce que cette loi du marché est naturelle ? Est-ce qu'elle n'est pas culturelle ?

Il y a un souci des inégalités. Peut-on accepter que les inégalités soient justes.

#### II) Etat providence

L'état providence considère les inégalités sociales comme injustifiées.

L'état doit avoir un rôle particulier

Le principe de cet état est de réduire au max ces inégalités sociales.

L'état libéral va supprimer tous les aides sociales. C'est par l'aide sociale que l'état va réduire les inégalités. La justice sociale dépend de la volonté de l'état de la faire naître.

Il n'y a que l'état libéral et l'état providence qui peuvent être un état de droit, qui peuvent être un état démocratique.

- état démocratique

celui qui fait les lois y est soumis comme tout autre.

Texte de Montesquieu

Probité : honnête intellectuel et matériel

Despot : fait des lois pour sa faveur

Roi : dispose du droit de vie et de mort

Etat populaire : démocratie

Vertu : vertu moral opp à manque de probité.

Il faut être vertueux.

Un des principes de la dem : celui qui fait les lois doit y être soumis.

Celui au pouvoir ne va pas faire des lois contre lui-même

Dépouille : ne peut plus être mené à bien.

### III) Etat totalitaire

L'état totalitaire est celui qui veut rendre absolument égaux. C'est une égalité qui va penser l'identité.

La volonté d'un état de droit est de réduire les inégalités en respectant les différences.

L'état totalitaire fait du sujet un objet.

Il est présent encore aujourd'hui à travers la mode vestimentaire, ou la consommation de masse.

### 4EME PARTIE : LES RELATIONS ENTRE LES ETATS

L'Europe est une institution démocratique. L'institution qui gèrerait les états est l'état cosmopolitique. Il a pour but de pacifier les relations entre les états.

Le citoyen du monde deviendra le citoyen cosmopolitique.

Il a un sens idéal.

C'est un idéal régulateur que nous devons tenter de réaliser de manière asymptotique.

Le citoyen doit réguler, voter, agir en tant que sujet politique.

Même si je sais que ce n'est qu'un idéal je dois essayer d'y tendre la plus possible.

### CONCLUSION

L'état ne peut encadrer la société qu'à condition de respecter les fins que ce propose de réaliser la société : permettre le droit de propriété, égalité, conservation de sa vie : droits naturels

Il ne peut pas remettre en cause les droits naturels. Sinon on a droit au droit de résistance.

Tâche difficile pour l'état est qu'il lui fait légiférer sans contraintes, il lui faut rassembler sans rendre identiques, il lui faut éclairer sans imposer.

De ces deux formes d'état libéral et providence, l'histoire n'a pas encore tranché.

La vérité advient dans le dialogue.

Tant qu'il y aura un dialogue entre ces 2 états les hommes continueront à inventer des nouvelles formes pour vivre ensemble. Ce serait des hommes de leur monde, des hommes contemporains.

Vivre ensemble : finalité de la société.

On va fixer une autre fin à vivre ensemble : il faut vivre bien ensemble.